
II. LA BELGIQUE ET LE LUXEMBOURG

Observations générales

La Belgique est un pays moderne et très industrialisé. Son secteur tertiaire (services) est en pleine expansion, tandis que ses secteurs de production industrielle et de fabrication traditionnelle accusent un léger recul.

En situation de dépendance en ce qui a trait aux matières premières, la Belgique a fondé son économie sur la force et l'efficacité de ses industries de transformation, et sa localisation de choix, aux portes de l'Europe septentrionale constitue toujours un de ses atouts majeurs. Depuis 1975, les secteurs de l'acier, de la métallurgie, de la production des machines et du matériel de transport ont perdu de l'importance au profit de l'électronique, des produits chimiques élaborés, des produits pharmaceutiques, des produits agro-alimentaires, et du secteur tertiaire. Mais les relations commerciales entre la Belgique et le Canada commencent seulement à refléter ces nouvelles tendances, les produits minéraux, forestiers et alimentaires représentant toujours la part principale de nos exportations et les produits belges importés étant essentiellement des produits de l'industrie sidérurgique, de l'outillage, du matériel de transport, des produits chimiques et pharmaceutiques et des diamants.

Bien qu'elle ne compte que 10 millions d'habitants, la Belgique se classe au dixième rang mondial par l'importance de ses exportations et de ses importations. En outre, avec un commerce extérieur représentant 70 p. 100 de son produit national brut (PNB), l'économie belge est la plus ouverte du monde industrialisé, même si le pays applique le tarif extérieur commun de la CEE. Au sein de la CE, et tout particulièrement pour les trois pays limitrophes que sont l'Allemagne, la France et les Pays-Bas, la Belgique représente un lieu de transit important. Le pays sert également de base de fabrication des produits destinés à l'Europe occidentale et, en tant que marché-test, elle est très représentative de ses voisins plus grands. Ces caractéristiques, conjuguées à la possibilité d'utiliser le français ou l'anglais pour les transactions et discussions d'affaires, fournissent ainsi aux exportateurs canadiens un excellent point de